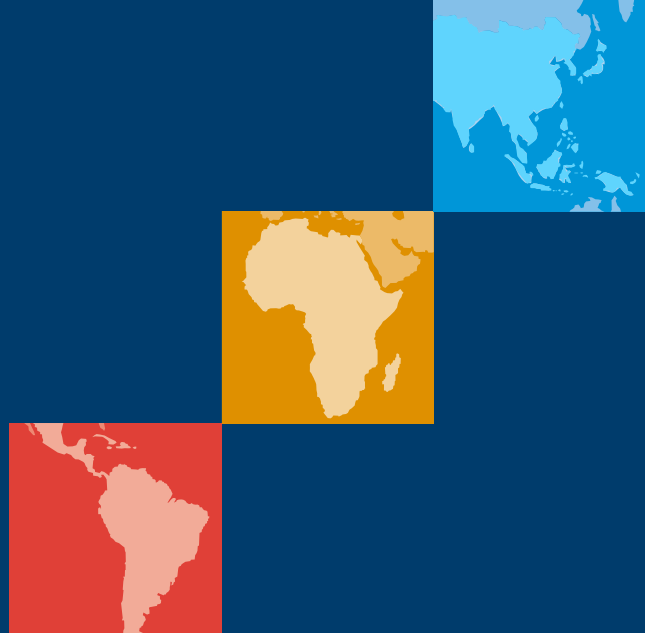


CAHIER / 2006.09



L'aide internationale et la quête évasive du développement socio-économique au Sénégal

Nadia **Molenaers**
Robrecht **Renard**



Université
d'Anvers



INSTITUT DE POLITIQUE ET DE
GESTION DU DEVELOPPEMENT

**Les commentaires à ce cahier sont invités.
Veuillez contacter les auteurs par e-mail:
<nadia.molenaers@ua.ac.be>,
<robrecht.renard@ua.ac.be>**

***Instituut voor Ontwikkelingsbeleid en -Beheer
Institute of Development Policy and Management
Institut de Politique et de Gestion du Développement
Instituto de Política y Gestión del Desarrollo***

***postadres - mailing address - adresse postale - addresso postal
Prinsstraat 13, B-2000 Antwerpen
België - Belgium - Belgique - Bélgica***

***Tel: +32 (0)3 220 49 98
Fax: +32 (0)3 220 44 81
e-mail: dev@ua.ac.be***

<http://www.ua.ac.be/dev>



L'aide internationale et la quête évasive du développement socio-économique au Sénégal

Nadia **Molenaers**¹
Robrecht **Renard**²

juin 2006

¹ Nadia Molenaers est docteur en sciences politiques et chargée de cours à l'Institut de Politique et Gestion du Développement de l'université d'Anvers, Belgique. Sa recherche actuelle est axée sur le rôle de la société civile dans le développement, et sur le rapport entre gouvernance et développement.

² Robrecht Renard est docteur en sciences économiques et professeur à l'Institut de Politique et Gestion du Développement de l'université d'Anvers, Belgique. Sa recherche se situe dans le domaine de l'économie politique de l'aide.

TABLE DES MATIÈRES

Résumé	4
Abstract	4
Introduction	5
1. Bonne gouvernance au Sénégal ?	7
2. L'optimisme retrouvé des bailleurs de fonds	8
3. Un optimisme visiblement non appliqué au Sénégal	12
4. La démocratie sénégalaise, frein au développement socio-économique	15
5. Le rôle de soutien de la société civile	19
Conclusions	21
Bibliographie	22

RÉSUMÉ

Le Sénégal est un des pays les plus démocratiques de l'Afrique, très pauvre, et fortement dépendant de l'aide extérieure. A priori, on pourrait s'attendre à ce qu'il soit un des premiers bénéficiaires de la nouvelle approche de l'aide initiée par les donateurs bilatéraux et multilatéraux au début de siècle. En réalité, ceci n'est pas le cas, et le présent article pose comme argument que la réticence des donateurs est justifiée. Les caractéristiques qui donnent à la démocratie sénégalaise sa stabilité expliquent en même temps sa grande inégalité et le manque de volonté politique du gouvernement à s'engager dans des stratégies qui profitent véritablement aux pauvres.

ABSTRACT

Senegal is one of the more democratic countries in Africa, very poor and heavily aid-dependent. A priori, one would expect it to be one of the major beneficiaries of the new approach to aid initiated at the turn of the century by bilateral and multilateral donors. In reality, this is not the case, and the paper argues that the reluctance of donors is justified. The very features that make Senegal so democratic also explain its huge inequality and the lack of resolve of its governments to embark on genuine pro-poor policies.

INTRODUCTION

Le Sénégal constitue un des rares exemples de stabilité politique et de démocratie en Afrique. Depuis l'indépendance, sous un régime présidentiel inspiré par la France, trois chefs d'État se sont succédés. Et chaque fois dans la légalité. C'est surtout les élections de 2000, ayant eu pour résultat la victoire du candidat de l'opposition, Abdoulaye Wade du parti libéral (Parti démocratique sénégalais), qui ont impressionné les observateurs. C'est la première véritable transition politique au pouvoir depuis l'indépendance. 63 p. 100 des citoyens ayant le droit de voter ont participé à ces élections. L'intérêt pour la politique est en effet très vif, et le degré de confiance dans l'exécutif et le président est comparable à Europe (Vengroff et Magala 2001). La liberté d'association et d'expression est également remarquable dans cette partie du monde, résultant dans un débat politique très vif, animé par une presse bien informée et dynamique.

Le pays n'a pas connu un succès comparable dans le domaine économique. A l'indépendance en 1960, la France avait laissé une infrastructure physique relativement bien étoffée, due en partie au statut de Dakar comme capitale de la colonie ouest-africaine. Le pays avait un revenu par tête comparable à celui de la Corée du sud et une classe moyenne urbaine embryonnaire. Aujourd'hui, le pays est classé parmi les pays pauvres de l'Afrique. Le pouvoir d'achat par habitant est de nos jours en dessous de ce qu'il était au moment de l'indépendance.¹ Après la dévaluation du franc CFA en 1994, l'économie a rebondi avec des taux de croissance qui dépassent 4 p. 100 par année. La pauvreté n'a cependant que légèrement chuté, suggérant que l'inégalité a augmenté après la dévaluation de 1994, et que la croissance accélérée n'a pas à court ou moyen terme favorisé les pauvres (World Bank 2003b, p.5-6).

S'il est généralement admis que l'acquis démocratique a été obtenu sans pression notable de l'extérieur, l'échec du développement socio-économique a ironiquement été tout au long «accompagné» par une aide internationale généreuse, assortie de conseils et de conditions de toutes sortes. Sur la période 1980-2002, qui couvre l'appui aux programmes de réformes institutionnelles, d'abord avec les programmes d'ajustement structurel du FMI et de la Banque mondiale, ensuite avec la nouvelle approche des Stratégies de réduction de la pauvreté, et qui pour cette raison nous intéresse particulièrement, l'aide publique au développement (APD) a constitué 13 p. 100 du RNB du Sénégal, ce qui classe le pays parmi les pays fortement dépendants de l'aide.² A la fin de cette période, l'importance de l'aide a fléchi, comme ailleurs en Afrique, mais elle constitue toujours presque 10 p. 100 du RNB en 2000-2002. Le Sénégal est un des pays les plus assistés de l'Afrique francophone.

¹ La croissance moyenne du PIB réel entre 1960 et 2002 était de 2.44 p. 100 l'an, alors que le taux de croissance démographique était de 2.74 p. 100 de l'an sur la même période. Source du calcul : "World Development Indicators 2004" de la Banque mondiale (CD ROM).

² La source primaire pour les données sur l'aide est le CAD/OECD à Paris, mais par souci de cohérence avec les autres calculs présentés dans cette article nous avons préféré utiliser les données des "World Development Indicators 2004" de la Banque mondiale (CD-ROM) qui pour le RNB diffèrent légèrement de celles publiées par le CAD.

L'aide au Sénégal, comme à la plupart des autres pays africains à faible revenu, ne semble pas avoir laissé de traces durables. Néanmoins, le Sénégal est cité dans plusieurs études récentes comme un des pays qui devrait bénéficier d'une aide sensiblement élargie et accordée selon des modalités plus souples.

Dans cet article nous explorons la tension entre le nouveau discours de l'aide qui a surgi au début du nouveau millénaire, et la réalité du Sénégal. Dans la première section, nous présentons de manière plus détaillée la performance politique du Sénégal, et nous concluons que le pays a effectivement des institutions politiques meilleures que la plupart des pays comparables. Dans la deuxième section, nous expliquons comment la communauté des bailleurs est arrivée à la position consistant à concevoir que, malgré les échecs du passé, les perspectives pour l'aide sont bonnes et qu'une augmentation de cette dernière ainsi qu'une administration plus souples sont tout à fait indiquées. Dans la troisième section, nous explorons le comportement actuel des donateurs du Sénégal, qui suggère une réticence particulière dans la mise en œuvre des nouveaux instruments de l'aide, ce qui semble en contradiction avec la théorie sous-jacente de la nouvelle approche. Dans la quatrième section, nous proposons une lecture plus détaillée de la réalité sénégalaise pour arriver à la conclusion qu'un cercle vertueux entre démocratie et développement n'existe pas dans ce pays. Le Sénégal est un pays stable, avec un secteur public mieux organisé, et de surcroît plus démocratique que la plupart de ses voisins; mais ceci ne veut pas dire qu'il est mieux placé pour faire usage d'une aide internationale accrue. Au contraire, nous essayons de démontrer comment certains aspects du système politique sénégalais expliquent en grande partie l'échec socio-économique. Plutôt que d'être un moteur de développement économique et social, le système politique du Sénégal en constitue le frein. Dans la cinquième section, nous nous penchons sur une particularité de la nouvelle approche de l'aide, à savoir la conviction que la société civile pourrait jouer un rôle majeur sur le plan national et contribuer au succès de l'aide. Nous émettons nos réserves à cet égard dans le cas concret du Sénégal. Nous résumons et concluons dans la section finale.

1. BONNE GOUVERNANCE AU SÉNÉGAL ?

Si le Sénégal est effectivement un pays démocratique, ceci ne veut pas dire que le système politique n'ait pas de faiblesses majeures. Le Parlement ne constitue pas un forum de discussion des grands thèmes politiques, encore moins un organe de contrôle du pouvoir exécutif. Dans le même sens, la justice n'est pas en mesure de faire respecter les lois et l'État de droit est loin d'être fermement établi. Il n'est pas surprenant, dès lors, que la population ait «une faible confiance» dans ces institutions : 17 p. 100 seulement des Sénégalais disent avoir beaucoup de confiance dans le parlement, 25 p. 100 dans la branche judiciaire. Les Sénégalais expriment également peu de confiance dans les partis politiques : 54 p. 100 de la population a «peu ou pas de confiance» dans les partis politiques (Vengroff et Magala 2001, p 148). Les partis politiques n'offrent pas en général des réponses claires et cohérentes aux préoccupations des citoyens, mais en revanche constituent de véritables machines de patronage. Ils n'ont pas en général un nombre significatif d'adhérents fidèles. Les élections sont souvent marquées par la violence politique. Nonobstant tous ces problèmes, le pays est nettement en avance sur la plupart de ces voisins.

Les statistiques comparatives sur la gouvernance, de plus en plus consultées par les bailleurs, confirment cette impression. Ainsi, les indicateurs synthétiques de la gouvernance de Kaufman, Kraay, et Zoido-Lobaton (KKZ), publiés par la Banque mondiale,³ montrent une image généralement favorable du Sénégal. Ces indicateurs, basés sur des perceptions d'un grand nombre d'observateurs, captent les aspects suivants de la gouvernance : pouvoir d'influence et responsabilité, instabilité politique et violence, efficacité des pouvoirs publics, poids de la réglementation, primauté du droit, et lutte contre la corruption. Les indicateurs KKZ sont disponibles pour la période 1996 à 2004, avec des intervalles de deux ans, et sont basés sur un grand nombre d'indicateurs publiés ailleurs. Prenant la moyenne sur les six indicateurs sur toute la période 1996-2004, le score du Sénégal est meilleur par rapport à la moyenne régionale subsaharienne, mais aussi par rapport à ce que l'on pourrait attendre sur base de son revenu, même si certains pays encore plus pauvres que le Sénégal, comme le Bénin, le Mali, et le Madagascar, ont de meilleurs scores.

³ Voir <http://www.worldbank.org/wbi>

2. L'OPTIMISME RETROUVÉ DES BAILLEURS DE FONDS

Ce classement assez favorable du Sénégal devrait plaire aux responsables politiques. Non seulement pour le prestige qu'il confère, mais également pour les perspectives qui s'ouvrent pour une aide internationale encore plus généreuse et surtout plus souple. Ceci résulte de l'examen de conscience auquel certains bailleurs se sont livrés pendant la deuxième moitié des années 90. L'aide n'a pas été un succès, particulièrement dans les pays qui en avaient le plus besoin, on pourrait résumer ainsi leur principal constat. Plutôt que de se laisser entraîner dans un découragement généralisé, les bailleurs ont identifié de commun accord les causes principales, et se sont mis d'accord sur une série de réformes dans la gestion de l'aide. Le résultat est un optimisme retrouvé, des volumes d'aide publique au développement accrus, et un changement assez marqué dans les modalités de son administration. Du point de vue de notre analyse, nous sommes en particulier intéressés par l'importance désormais attachée à la bonne gouvernance. Il est maintenant généralement accepté que la qualité de la politique nationale dans le pays bénéficiaire et la compétence de son secteur public constituent des facteurs clés pour le succès de l'aide. Cette conviction largement partagée parmi les responsables des agences d'aide, tant bilatérales que multilatérales, trouve une partie de son inspiration dans la littérature empirique. La thèse principale de Burnside et Dollar (2000), basée sur une recherche à la Banque mondiale menée en 1997, et incorporée dans le fameux document *Assessing Aid* (World Bank 1998) était que l'aide au développement n'a pas eu en général un effet positif sur ce dernier, sauf, et cette précision est cruciale, dans les pays qui menaient des politiques macroéconomiques adéquates (lire orthodoxes, telles que proposé par les institutions de Bretton Woods). L'interprétation de ce constat était que, des deux principales modalités précédentes de l'aide, à savoir l'aide par projet et les appuis à l'ajustement structurel, la première ne s'attaquait pas à cette contrainte majeure qui est la gouvernance et imposait de surcroît des coûts de transactions élevés qui tendaient à affaiblir encore davantage l'État, alors que les programmes d'ajustement structurel n'ont pas en général réussi à susciter des réformes en profondeur dans le fonctionnement de l'État du fait qu'un engagement sérieux de la part des dirigeants nationaux manquait.

D'autres chercheurs et experts des agences de l'aide ont été attiré par ce débat, et la thèse de Burnside et Dollar a été vivement critiquée (voir par exemple Hansen et Tarp 2001, ou quant à Easterly et al. 2004). Néanmoins une certaine convergence de vue semble se confirmer, notamment l'importance de la gouvernance. Il est par exemple révélateur que, dans l'actualisation de leur étude originale, Burnside et Dollar (2004) remplacent la variable de politique macroéconomique par une nouvelle variable qui consiste en la moyenne des indicateurs de gouvernance de KKZ que nous avons déjà présentés plus haut. Ils confirment leur conclusion initiale, à savoir que l'aide n'a pas en général un effet notable sur le développement, sauf

dans les pays à bonne gouvernance, où l'effet est significatif et positif. Mais le changement de variable est beaucoup plus important que les auteurs ne semblent le suggérer, et on peut même se demander si les auteurs n'ont pas changé de théorie. Ce n'est plus l'adhérence du pays aux politiques macroéconomiques orthodoxes prescrites par le FMI et la Banque mondiale qui crée les conditions favorables pour l'aide, mais l'existence d'institutions et de comportements qui régissent la manière d'exercer le pouvoir étatique. Cette modification de la spécification du modèle illustre l'importance grandissante attachée à la gouvernance, ainsi que les doutes concernant la validité universelle du consensus de Washington.

Cette primauté de la gouvernance désormais mise en avant a deux conséquences importantes pour la politique et la gestion de l'aide. D'abord, dans la mesure où le développement dépend de la qualité des institutions qui déterminent l'exercice du pouvoir, et dans la mesure où il s'est avéré illusoire d'affecter fondamentalement ces institutions à travers des conditionnalités externes, l'aide doit privilégier les pays qui connaissent déjà une bonne gouvernance. Dans le jargon de la nouvelle approche de l'aide, ce principe est connu sous le nom de «sélectivité». Ensuite, tenant compte d'autres leçons de l'échec du passé, l'aide aux pays relativement bien gérés devrait faire davantage confiance à la capacité nationale de planifier, exécuter et contrôler l'usage de l'aide. Ceci veut dire que de tels pays ne doivent pas seulement recevoir davantage d'aide, ils doivent la recevoir selon des modalités plus flexibles et plus souples. Dans le nouveau jargon, on parle d'«alignement» de l'aide (CAD 2005). L'aide budgétaire non ciblée est alors l'instrument de pointe.

Ce qui précède est donc une bonne nouvelle pour le Sénégal. En effet, les scores dans le domaine de la gouvernance déjà rapportés dans une section précédente conduisent les auteurs de plusieurs études comparatives à recommander une aide accrue au Sénégal. Collier et Dollar (2001) par exemple ont simulé une allocation optimale de l'aide, tenant compte du niveau de pauvreté dans les pays bénéficiaires, de l'élasticité de la pauvreté par rapport au revenu, et de la qualité des politiques et institutions, pour 59 pays pour lesquels des données étaient disponibles. Sur base de leurs estimations, le Sénégal devrait bénéficier d'un accroissement de son aide, modeste par rapport à ce qui est proposé pour d'autres pays, notamment l'Uganda ou l'Éthiopie, mais constituant néanmoins un accroissement d'un tiers du volume de l'aide. Radelet (2004), dans une recherche effectuée dans le cadre des objectifs millénaires du développement, confirme que le Sénégal est un des pays pour lequel le score de gouvernance (moyenne KKZ) est beaucoup plus élevé que ce que l'on pourrait espérer sur base de son revenu par tête, conformément au résultat que nous avons présenté dans une section précédente. En fait, dans l'analyse de Radelet, sur 159 pays le Sénégal vient en septième position en termes de déviation positive entre le score KKZ effectif et le score KKZ prédit. Sachs et al. (2004) reprennent les résultats de Radelet,

et y ajoutent des données sur la corruption de l'organisation Transparency International et le score de Freedom House. Sur 33 pays africains pour lesquels les données sont complètes, le Sénégal est le seul pays, avec le Mali, à recevoir les meilleurs scores partout. La conclusion est claire: le Sénégal est un pays relativement bien gouverné mais pauvre et devrait par conséquent être parmi les premiers bénéficiaires d'une aide sensiblement accrue, sous forme d'aide budgétaire, afin de réaliser les objectifs millénaires du développement.

Une critique importante par rapport aux études précitées est qu'elles tendent à surestimer la qualité de la gouvernance. Le point de départ est que ces études ne prétendent pas qu'un pays comme le Sénégal connaît une bonne gouvernance dans un sens absolu. L'argument est plutôt que, par rapport à leur niveau de pauvreté, les pays à faible revenu ne sont pas plus mal gérés que les pays plus développés; et, dans le cas du Sénégal, on peut même dire qu'il est mieux géré. Sachs et al. (2004) sont très explicites sur le raisonnement sous-jacent. Beaucoup de pays en développement sont piégés dans un cercle vicieux de pauvreté (« Poverty trap ») Parce qu'ils sont pauvres, ils ont des institutions faibles, qui à leur tour empêchent le développement. Une aide accrue leur permettrait d'échapper à ce cercle vicieux. Ce qui revient à dire que la causalité court du niveau de développement vers la gouvernance, ou encore que la qualité de la gouvernance n'est pas un facteur indépendant qui freine le développement. Ce raisonnement serait applicable sans réserve majeure aux pays qui ont des scores meilleurs par rapport à ce que l'on pourrait attendre sur base de leur niveau de développement, comme le Sénégal. Dans ces pays, l'impact de l'aide serait très favorable. Par contre, dans des pays où le score est en dessous de ce que le niveau de développement laisserait envisager, une approche plus prudente des bailleurs serait de mise.

Cette position est contestée. En fait, la plupart des recherches récentes dans ce domaine mettent en exergue le rôle important et autonome des institutions (voir par exemple Acemoglu et al. 2001, Easterly et Levine 2003, Rodrik et al. 2004). Kaufman et al. (2005, pp. 36-38) démontrent que, si on tient compte d'une double causalité - e la gouvernance vers le revenu, et du revenu vers la gouvernance - la plupart des pays africains affichent un sérieux déficit de gouvernance qui n'est pas expliqué par leur niveau de pauvreté. Plus concrètement, sept seulement des 46 pays africains auraient des performances de gouvernance qui dépassent ce qui est prédit sur la base d'une estimation statistique plus nuancée, et le Sénégal n'est pas parmi eux. Ceci suggère qu'une augmentation des ressources financières externes devrait être mûrement réfléchiée et accompagnée de conditionnalités strictes.

Une autre critique est que la plupart des études statistiques comparatives ne contiennent pas une approche théorique convaincante du rapport entre développement, institutions et gouvernance. La notion

de gouvernance n'est souvent pas bien distinguée de celle des institutions. Sans aucun cadre théorique, on introduit une ou plusieurs variables dites institutionnelles ou de gouvernance dans une régression statistique et on tente d'expliquer les résultats. Certes, il y a eu quelques tentatives pour introduire dans des analyses statistiques de l'aide des variables politiques. Kosack (2002) par exemple arrive à une conclusion qui est analogue à celle de Burnside et Dollar (2001), sauf que selon lui c'est le fait qu'un pays bénéficiaire est démocratique, plutôt que d'avoir une bonne gouvernance, qui rend l'aide plus efficace. Encore une fois, le Sénégal sortirait gagnant. Islam (2004) par contre arrive à la conclusion inverse, à savoir que c'est dans des régimes autocratiques que l'aide serait efficace.

Dans notre opinion, la raison pour laquelle un régime démocratique ferait a priori un meilleur usage de l'aide internationale n'est pas claire. Les études statistiques qui partent d'une théorie explicite du comportement des responsables politiques arrivent à des conclusions plutôt pessimistes. Englebert (2000) par exemple réussit à expliquer les prestations économiques plus que médiocres des pays africains par rapport aux autres continents en invoquant le problème de la légitimité de l'État post-colonial. Ce sont surtout les pays où l'État moderne a une légitimité qui a des racines historiques solides qui sont bien gérés et qui connaissent des taux de croissance élevés. Dans les autres pays, la gestion néo-patrimoniale de l'État semble offrir les meilleures chances aux dirigeants pour rester au pouvoir. Et Bräutigam et Knack (2004), également sur base d'un modèle théorique explicite et cohérent, arrivent à la conclusion que les problèmes de gouvernance sont aggravés par l'aide octroyée dans les années 80 et en moindre mesure dans les années 90. Sur base de tels modèles, il est difficile de trouver des arguments en faveur du plaidoyer de Sachs et al. (2004) et beaucoup d'autres pour une aide sensiblement accrue, accordée à des conditions très souples, à un nombre considérable de pays africains.

3. UN OPTIMISME VISIBLEMENT NON APPLIQUÉ AU SÉNÉGAL

Il est intéressant de constater que, jusqu'ici, les responsables et gestionnaires des bailleurs de fonds au Sénégal ne semblent pas avoir été très impressionnés par l'argument, exploré dans la section précédente, qui veut que ce pays est particulièrement apte à bénéficier d'une aide accrue selon les modalités les plus souples.

Rappelons d'abord que l'ajustement structurel n'a pas été un succès au Sénégal. Rouis (1993) offre une analyse détaillée et bien informée des années 80, période pendant laquelle le pays a reçu toute une série de prêts de la BM et du FMI, liés à des réformes plus ou moins ambitieuses pour relancer l'économie. La croissance économique par habitant est devenue légèrement positive, mais pas suffisante pour relever le niveau de vie de façon significative, et la pauvreté a probablement encore augmenté pendant cette période. L'auteur argumente que, si le gouvernement avait voulu mener une politique forte d'ajustement, le résultat aurait été beaucoup plus positif. Dans la conclusion d'un ouvrage qui couvre toute la période d'ajustement structurel, y inclus les années 1990, Diagne et Daffé (2002, p.186) prônent la même position, et apportent une explication : « En ne respectant que le minimum des mesures nécessaires pour pouvoir continuer à bénéficier de l'aide internationale, L'Etat a pu éviter ou différer l'application des politiques qui heurtent le plus ses intérêts ou ceux de ses soutiens politiques ». La dévaluation du FCFA en janvier 1994 est indéniablement la réforme macroéconomique la plus importante que le Sénégal ait subi dans la période sous étude. La dévaluation a eu un effet stimulateur certain sur la croissance économique. Parmi les quatorze pays membres de la zone CFA, le Sénégal se classe parmi les six meilleurs en terme de taux de croissance par tête dans la période 1994-2000 (World Bank 2003a, p. 23). En comparaison avec la période précédente, c'est un saut en avant important.

Le Sénégal bénéficie de l'initiative élargie pour les Pays Pauvres Très Endettés (PPTTE), et a produit à cet effet un document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) début 2002. La société civile a été associée à la confection du DSRP, et continue à être incitée par le gouvernement et la communauté des bailleurs à contribuer à sa mise en œuvre, son suivi, et son actualisation. Depuis lors, rien ne semble encore empêcher les bailleurs à appliquer les nouvelles modalités et instruments de l'aide associés à l'approche DSRP, notamment les appuis budgétaires. A priori on aurait pu s'attendre à ce que le Sénégal, avec son bon score démocratique, constitue un cas privilégié pour la mise en application d'une approche qui prône la participation et la redevabilité vers le bas, ainsi qu'une large appropriation nationale. Même si des doutes peuvent être exprimés sur les études statistiques comparatives qui concluent que la gouvernance y est bonne, comme nous avons essayé de le démontrer, les bailleurs semblent espérer qu'un lien vertueux pourrait être établi entre développement et gouvernance. Une analyse détaillée des

premières années suggère que l'amorce du processus DSRP a été particulièrement difficile au Sénégal. Dans un rapport d'avancement dans le domaine de l'harmonisation et de l'alignement publié par l'OCDE, de 13 pays le Sénégal est le seul dont le DSRP final approuvé par les bailleurs est qualifié de « non-opérationnel avec réservations » (DAC 2005, tableau 1.4). Lors de notre mission de terrain début 2005, nous avons entendu la même opinion exprimée par plusieurs interlocuteurs. Le gouvernement ne semble pas pressé d'appliquer les beaux principes et promesses du DSRP. Une autre indication concerne la composition de l'aide. Le Sénégal ne reçoit que très peu d'appui budgétaire non ciblé dans le cadre de son DSRP. Dans une étude comparative d'un groupe de 16 pays africains susceptibles de recevoir de l'aide budgétaire, dont le Sénégal, la moyenne d'aide budgétaire comme pourcentage du PIB est presque de 5 p. 100 en 2004 pour l'ensemble des pays. Le Sénégal a le pourcentage le plus faible avec 0,1 p. 100 (SPA 2006, p. 42). Ceci est hautement significatif dans la mesure où ce dernier instrument est l'outil de pointe de la nouvelle approche de l'aide.

Si telle est la situation, la raison n'est certainement pas le manque d'enthousiasme du gouvernement, bien au contraire. Le gouvernement sénégalais est très demandeur de ce type d'appui. Le pays est un des pays pilotes pour les politiques d'harmonisation et d'alignement de l'aide de l'OCDE, un signe de son désir d'être au premier rang des réformes dans les procédures d'aide. Il est alors peu surprenant que le Sénégal soit parmi les pays bénéficiaires les moins satisfaits des procédures des bailleurs (SPA 2006, p. 96, tableau 3.2). La raison n'est pas non plus le manque de volonté des bailleurs du Sénégal. Plusieurs bailleurs importants au Sénégal, comme la Banque mondiale et la Communauté européenne, sont en principe disposés à accorder de l'aide budgétaire non ciblée, et en fait le font avec plus d'enthousiasme dans d'autres pays. Dans le domaine de l'aide budgétaire ciblée, le Sénégal recevait début 2005 des appuis très modestes du Canada (Education), des Pays-Bas (Environnement) et la France (Finances publiques), les bailleurs en question exhibant une attitude beaucoup plus réticente que dans d'autres pays africains comparables. Les entretiens avec les bailleurs pendant notre visite au Sénégal indiquaient clairement que l'insatisfaction et la méfiance vis-à-vis du gouvernement sénégalais expliquent cette attitude.

Lors de nos entrevues avec plusieurs interlocuteurs des bailleurs de fonds, nous avons ressenti la même frustration que nous avons retrouvée dans la littérature. La critique concerne les gouvernements successifs, et en particulier d'avantage la façon dont ils cèdent aux intérêts particuliers au détriment du développement du pays. Et plutôt que de suggérer que le système démocratique du Sénégal mitige ces tendances, il semble y avoir presque unanimité pour dire que c'est exactement le contraire. C'est justement le fonctionnement particulier de la démocratie sénégalaise qui est pointée du doigt. Dans son analyse des années 1980, l'auteur de l'étude précitée de la Banque mondiale par exemple loue la détermination au plus niveau politique,

mais ajoute « (...) *the authorities are increasingly reluctant to oppose the interest groups that have the most to lose from the reforms. These groups are primarily the labor unions, the civil service, and religious leaders (marabouts)* » (Rouis 1993, p. 289). L'assainissement macroéconomique et l'amélioration de la performance pro-pauvre nécessitent une série de réformes dans la taille de la fonction publique, la structure des salaires publics, le système de recrutement de fonctionnaires, la régulation du marché de travail, la législation afférant aux marchés publics, le code commercial pour le secteur privé, la réforme de l'enseignement supérieur, la réforme du secteur rizier, le rôle de certaines entreprises publiques, pour donner les exemples les plus frappants. Bien que ces réformes se trouvent sur la table depuis les années 80, l'échec de l'ajustement structurel était justement dû au fait que le gouvernement n'osait pas opposer les groupes de pression. Les syndicats, les leaders religieux traditionnels, les fonctionnaires de l'État, et en partie, la classe politique elle-même avaient trop à perdre des programmes d'ajustement. Dagne et Daffé (2002) déplorent à leur tour l'absence de vision politique des décideurs politique et mettent l'accent sur le clientélisme: « Par ailleurs, la culture de recherche et de préservation de rentes étant une dimension fondamentale de l'économie politique sénégalaise, le démantèlement des positions de monopole et des privilèges est un préalable à l'application des réformes nécessaires à la libération des énergies dont la croissance a besoin. » (Dagne et Daffé 2002, p. 187).

Ces critiques trouvent un écho dans la plainte de John McIntire, directeur des opérations pour le Sénégal de la BM lors du Groupe consultatif Sénégal tenu à Paris le 12-13 juin 2003. Dans son discours d'ouverture, il attirait l'attention sur le manque de volonté politique pour « pousser en avant les réformes qui auront certes des impacts négatifs sur certains groupes mais qui seraient hautement bénéfiques pour la société civile en général ». Et dans la même intervention, il disait encore : « pour être franc, une cause fondamentale de l'inaction et des tergiversations a été une volonté politique hésitante, une volonté politique qui n'a pas toujours voulu reconnaître la réalité que chaque décision implique que quelqu'un gagne et quelqu'un perde ». Dans un esprit analogue, le document de stratégie d'assistance au Sénégal avoue que dans le passé la Banque mondiale avait sous-estimé le risque de délais ou renversements dans les réformes politiques liés au cycle électoral (World Bank 2003b, p.13).

4. LA DÉMOCRATIE SÉNÉGALAISE, FREIN AU DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE

Mais quelle est donc la particularité de la démocratie sénégalaise qui freine le développement pro-pauvre ? La littérature scientifique suggère que le facteur qui a conduit à la stabilité politique sénégalaise constitue en même temps l'obstacle majeur au développement pro-pauvre. La vie politique sénégalaise est enracinée – sans précédent en Afrique – dans une longue tradition urbaine d'État de droit, de civilité, de vie associative vibrante, et de représentation électorale démocratique (Vengroff et Magala 2001, Galvan 2001, Patterson 1998). On pourrait argumenter que cette tradition politique libérale et moderne, exercée par une élite socio-économique urbaine bien éduquée et sophistiquée, explique le succès politique sénégalais, mais ce serait une explication trop facile et incomplète, parce qu'elle ignore cet autre Sénégal, celui des pauvres et illettrés vivant dans un univers culturel traditionnel et conservateur. Un deuxième pilier de la stabilité politique est en effet constitué par les rapports clientélistes entre l'élite politique et les confréries musulmanes *Sufi*. Les confréries sont des associations religieuses islamiques typiques de l'Afrique de l'Ouest. Un jeune homme de la foi islamique vivant dans la société traditionnelle sénégalaise se choisit un leader religieux, le *marabout*, souvent un notable local important, économiquement sain et puissant, et sollicite le support spirituel et moral de ce dernier. Les marabouts eux-mêmes sont liés par une hiérarchie mutuelle, avec au sommet un leader religieux incontesté. Les confréries se distinguent par les personnalités des dirigeants plutôt que par des différences idéologiques et tendent à être dominantes dans certaines régions. Les membres sont recrutés parmi les différentes ethnies de la région. Apparemment, la légitimité des confréries reste très répandue dans la société sénégalaise: 85,4% des Sénégalais expriment beaucoup de confiance dans ces organisations et 59% estiment qu'il est approprié que les leaders religieux se prononcent dans les grands dossiers politiques (Vengroff et Magala 2001, p.149). Par contre, ni les partis politiques, ni les institutions politiques n'ont une base populaire significative.

Au niveau de la cohésion sociale les confréries sont importantes sous trois aspects. Premièrement, elles ont pu construire et maintenir un capital social interethnique considérable, du fait de leur coloration spirituelle et composition multiethnique. Les relations et les réseaux sont denses et les relations sont exprimées en termes de famille. Ceci crée des obligations mutuelles entre les différents groupes ethniques. Là où la religion islamique et les confréries *Sufi* sont faibles –notamment en Casamance, la partie sud du pays – on note que la compétition électorale donne lieu à une plus grande polarisation et violence politique et à une politisation de l'ethnicité (Galvan 2001, p. 9-11). Bref, les confréries institutionnalisent une certaine cohésion sociale et une maîtrise correspondante des tensions ethniques. Deuxièmement, les confréries constituent un pont entre les mondes rural et urbain (Galvan 2001 :10-11). Bien qu'au début le maraboutisme ait été surtout un phénomène

rural, il s'est bien adapté au monde urbain. Dans la formulation de Beck (2001, p.605) : *maraboutic authority has translated well to urban Senegal*. Troisièmement et surtout, les confréries jouent le rôle de médiateurs entre la classe politique et les citoyens, surtout les pauvres vivant dans un environnement culturel traditionnel. Les responsables politiques utilisent les confréries pour construire des liens avec ces populations urbaines et rurales et s'assurer d'un support électoral. Les leaders religieux pour leur part négocient les conditions d'un tel soutien. Dans cette optique, les confréries, bien enracinées et aptes à défendre les intérêts de leurs membres, font de la représentation indirecte, comme en outre beaucoup d'organisations d'intérêt dans une démocratie stable le font. Sous certaines conditions, on peut imaginer que les confréries *Sufi* non seulement contribuent à l'épanouissement du système démocratique, mais qu'elles constituent, une force en faveur d'un développement pro-pauvre.

Mais les confréries ont aussi des traits moins « civiques », et ce sont exactement ces traits qui fournissent l'explication de leur contribution à la stabilité politique. Les confréries ont une structure pyramidale et hiérarchique, à peu près organisée à la manière du clergé catholique. Les *khalifes* exercent l'autorité la plus haute, étayés aux niveaux inférieurs par des réseaux étendus de maîtres spirituels. Ces marabouts sont perçus comme des personnages hors du commun, charismatiques, entourés d'une auréole de sainteté. L'autorité du marabout repose sur les liens d'ordre personnel qui l'unissent à ses disciples, les *talibés*. L'organisation, en fait, maintient et renforce des rapports socio-économiques inégalitaires et clientélistes. Le marabout assume la double fonction « d'intercesseur » entre son disciple et Dieu, et d'intermédiaire entre ce même disciple et les pouvoirs publics : « Qu'il s'agisse de l'attribution des terres en milieu rural ou d'un appel d'offres pour l'obtention d'un marché, d'une demande de document officiel ou d'un quelconque papier administratif, le concours du marabout s'exerce pratiquement sans retenue » (Magassouba 1985, p.69-71). L'autorité coutumière ne se limite pas au niveau local et rural. Les marabouts ont le pouvoir de contrôler ou de contourner les institutions politiques locales, et sont aussi des interlocuteurs très importants de l'État national (Beck 2001, p.603). Ce rôle, la religion en Afrique semble souvent l'assumer: les leaders religieux ont une relation privilégiée avec l'élite politique, dont ils ont la tendance à confirmer le statut. Quand les leaders religieux expriment leur mécontentement avec l'élite au pouvoir, ils incitent à un changement d'alliances, d'une élite à l'autre, plutôt qu'à un changement fondamental dans le système (Haynes 1995; Ellis et ter Haar 1998). Dans ce sens, la fonction des confréries est une fonction de maintien de l'ordre social établi (Copans 1988, p.231). Et l'ordre établi dans le Sénégal traditionnel est hiérarchique, avec des grandes inégalités et un pouvoir hors du commun des leaders religieux.

L'analyse de ces structures religieuses explique comment le mécanisme clientéliste contribue à la stabilité politique. Cette fonction sta-

bilisatrice n'est d'ailleurs pas confinée à un environnement démocratique. Ces organisations pourraient jouer un rôle stabilisateur dans un quelconque système politique – démocratique ou autoritaire. Ce qui est plutôt remarquable c'est que l'application des principes démocratiques finit par renforcer le système clientéliste au lieu de l'affaiblir. Autrement dit, la démocratie sénégalaise renforce le pouvoir de ces groupes et augmente la dépendance de l'élite politique vis-à-vis ces groupes. Comment ? Les marabouts exercent une grande influence sur leurs *talibés* et de ce fait contrôlent un grand nombre de votes. Les marabouts et les confréries ont pour cette raison probablement davantage de poids dans un régime démocratique que dans un système autoritaire. Pour s'assurer des votes de la population, l'élite politique 'achète' l'appui des marabouts qui alors incitent leurs disciples à voter pour l'un ou autre candidat. En échange les leaders religieux reçoivent des avantages. Beck (2001, p.612) donne l'exemple d'une directive (*ndigel*) émise par le Khalife en 1988 afin de remercier Diouf pour les travaux de routes et d'éclairage effectués dans la ville de Touba, la capital *mouride*. Ceux qui ne voteraient pas pour Diouf seraient considérés comme des traîtres du mouridisme. Le résultat électoral indiquait que 96% des électeurs à Touba avait effectivement voté pour Diouf. Il s'agit d'un exemple assez exceptionnel d'ingérence politique directe et ouverte, et les pressions se font en général de façon plus subtiles. Les membres des fraternités religieuses ont tendance à participer au scrutin si leurs dirigeants les y incitent, et dans le cas contraire ont tendance à s'abstenir. La plupart des chercheurs semblent de l'opinion que particulièrement dans les régions rurales et auprès des pauvres urbains les marabouts influencent de façon décisive le comportement électoral et constituent ainsi des acteurs politiques d'une grande influence (Vengroff et Magala 2001).

Les membres des confréries ont souvent des intérêts économiques communs très précis. La production de l'arachide – un produit de rente et d'exportation important au Sénégal – est dominée par les confréries *mourides* et *tidjanes* (Magassouba 1985, p.23; Haynes 1995, p.98). Dans des conflits terriens qui opposaient paysans arachidiers et pasteurs nomades, les marabouts prenaient partie pour les premiers, et ont ainsi contribué à la marginalisation économique et sociale de ces derniers (Gning 2004, p.16-18). L'arachide n'a plus de nos jours la même importance pour l'économie sénégalaise, et sous cet angle l'influence des marabouts a sans doute diminué, mais d'autre part la religion islamique comme facteur de mobilisation politique est resté très forte, et dans le domaine séculaire les confréries se sont réorientées, notamment par une participation importante dans le secteur informel, lequel emploie une partie large de la population urbaine (Beck 2001, p.612).

Les confréries ne défendent pas pour autant les intérêts économiques des petits paysans de l'arachide ou des habitants des quartiers populaires des grandes villes. Parmi les marabouts on compte des grands propriétaires terriens et des opérateurs économiques importants qui ont su s'approprier une grande partie des avantages privatisables conférés par

l'État central. Etant donné ces rapports hiérarchiques, souvent même oligarchiques au sein des confréries, il serait en fait étonnant si une bonne partie des faveurs n'était pas dirigée vers les marabouts eux-mêmes. La conclusion qui semble s'imposer est que ce système, qui contribue considérablement à la cohésion sociale et à la stabilité politique au Sénégal, constitue en même temps une entrave à la réduction de la pauvreté.

5. LE RÔLE DE SOUTIEN DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Le désir des bailleurs de voir les gouvernements bénéficiaires initier et mettre en œuvre des stratégies vigoureuses de lutte contre la pauvreté implique un changement des rapports de forces politiques parfois révolutionnaires. C'est en partie pour cette raison que les bailleurs ont imposé la participation de la société civile comme une conditionnalité du DSRP. La société civile sénégalaise est décrite comme active et dynamique, avec des réseaux bien organisés qui regroupent un grand nombre d'associations (Entwistle et al. 2005). Un réseau spécial, COLUPAS, avec plus de 700 membres, a été créé pour coordonner la participation de la société civile sénégalaise dans les stratégies de lutte contre la pauvreté. Il est difficile de présager les résultats à long terme de l'espace politique que les bailleurs ont ainsi créé pour la société civile. Sur base de notre propre recherche de terrain et de notre compréhension de la littérature, nous tendons à penser qu'il faudra beaucoup plus pour bouleverser l'équilibre actuel entre groupes de pressions. D'abord, les bailleurs ont accepté au Sénégal, comme ailleurs, une participation superficielle pour satisfaire leur conditionnalité (Phillips 2005). Ensuite, les confréries font partie de la société civile et ont à ce titre été associées aux concertations dans le cadre du DSRP. La même chose est vraie pour les syndicats du secteur moderne, connu pour leur force de mobilisation urbaine. Un représentant d'un syndicat nous a confié lors d'une interview que les concertations dans le cadre du DSRP ont sensiblement renforcé la position de négociation de son organisation. Les syndicats défendent les intérêts corporatistes des travailleurs salariés du secteur moderne, c'est-à-dire les employés des entreprises modernes et les fonctionnaires de l'État, une partie infime de la force de travail. Dans une économie tellement duelle que celle du Sénégal, les salariés en tant que groupe sont privilégiés en comparaison des gens qui doivent survivre dans le secteur informel urbain ou rural.

Nonobstant la participation des groupes de pression établis, comme les confréries et les syndicats, les bailleurs ont particulièrement favorisé la participation des ONG de développement sénégalaises, et le gouvernement a fait des efforts dans le même sens. Leur insertion dans le processus DSRP est conçue comme une façon de tenir compte, de façon indirecte, des intérêts des pauvres. Le défi pour ces ONG est alors double : se maintenir à côté des deux lobbies puissants que sont les confréries et les syndicats, et défendre avec succès l'intérêt des pauvres qui jusqu'aujourd'hui n'a pas eu beaucoup d'influence dans les enjeux politiques. Les ONG sénégalaises répondent aux caractéristiques typiques de la plupart des ONG dans les pays en voie de développement, ce qui rend la réalisation de ce double défi difficile. Les ONG ont en général un profil urbain, avec des cadres bien éduqués appartenant à la classe moyenne, et ne semblent pas pour la plupart avoir des racines profondes dans les régions rurales. Il existe dans les zones rurales des associations locales dynamiques, mais elles sont peu intégrées

dans les réseaux nationaux. Cette situation n'est pas limitée au Sénégal et est reconnue dans la littérature (Eberlei 2001 ; Edwards et Hulme 1996; Foley et Edwards 1996 ; Van Rooy 1998, World Bank 2002). Mais au Sénégal, la situation est sans doute plus difficile que dans d'autres pays, justement parce que le clivage entre le monde moderne urbain et le monde rural et informel y est plus prononcé, et parce que dans la configuration politique particulière du Sénégal les confréries religieuses ont un poids politique tellement grand. Lors de nos entrevues à Dakar au début 2005, plusieurs bailleurs ont souligné qu'ils ont des doutes au niveau du caractère pro-pauvre de beaucoup d'associations non-étatiques établies à Dakar ou dans les grandes villes, et pour cette raison préfèrent les financer à travers des projets de terrain. De cette façon un cercle vicieux est maintenu: les bailleurs continuent avec leurs instruments traditionnels, ce qui limite la possibilité de renforcer les ONG sénégalaises dans leur nouveau rôle au niveau macro (Phillips 2005).

CONCLUSIONS

Nous estimons que la nouvelle approche de l'aide qui a vu le jour au début du nouveau millénaire, et selon laquelle la qualité des institutions publiques et de la gouvernance constituent des critères importants pour décider du volume d'aide accordé à un pays ainsi que les modalités de sa mise en œuvre, constitue un pas important en avant. Les donateurs bilatéraux et multilatéraux ont enfin compris la primauté de la volonté politique nationale et de la bonne gestion du secteur public. Dorénavant ils se déclarent prêts à récompenser les efforts des responsables politiques dans les pays bénéficiaires qui mènent des politiques de développement efficaces, et à utiliser leur influence pour amener les autres à réformer leurs politiques dans le même sens. C'est l'État qui est le seul à pouvoir créer les circonstances propices au développement économique et social, et, surtout dans les pays dépendant de l'aide, les bailleurs doivent résister à la tendance à vouloir contourner l'État et faire les choses à sa place. Nous applaudissons également l'insistance des bailleurs bilatéraux sur le respect des droits civiques et politiques des citoyens. L'étude du cas du Sénégal montre le danger de bailleurs se laissant piéger par leur propre discours. Pour la plupart d'entre eux démocratie et développement vont de pair. La démocratie est présentée non seulement comme un bien en soi, mais également comme un facteur qui renforce la croissance pro-pauvre. Le cas du Sénégal montre que la réalité est beaucoup plus complexe. Dans ce pays, avec sa configuration politique particulière, les processus politiques contribuent à expliquer le manque de développement socio-économique. Il est dès lors peu surprenant que le gouvernement sénégalais ne semble pas aussi prêt que ces collègues dans d'autres pays africains, souvent beaucoup moins démocratiques, à s'engager dans une collaboration fructueuse avec la communauté des bailleurs, axée sur les réformes en vue d'améliorer l'efficacité de l'État dans la lutte contre la pauvreté, en échange d'un appui budgétaire flexible et généreux. Le processus DSRP ne s'y est pas encore traduit dans un calendrier de réformes concrètes et convaincantes, à l'initiative et sous la responsabilité du gouvernement et avec l'appui des bailleurs. Nous comprenons et partageons la réticence des bailleurs à appliquer les nouvelles modalités de l'aide sans engagement sérieux du gouvernement sénégalais. La poursuite du développement socio-économique et social, tout comme le renforcement des institutions démocratiques, sont des objectifs louables mais extrêmement ambitieux, et l'aide extérieure, même dans sa nouvelle forme, n'est pas la solution miracle qui permet de toujours promouvoir les deux en même temps.

BIBLIOGRAPHIE

Acemoglu, D., S. Johnson et J.A. Robinson (2001) «*The Colonial Origins of Comparative Development. An Empirical Investigation*», **American Economic Review** vol. 91, n° 5, pp.1369-1401.

Bräutigam, D. et S. Knack (2004) «*Foreign Aid, Institutions, and Governance in Sub-Saharan Africa*», **Economic Development and Cultural Change**, vol 52, n° 2, pp. 255-285.

Burnside, C. et D. Dollar (2000) «*Aid, Policies and Growth*», **American Economic Review**, vol. 90, n° 4, pp. 847-868.

Burnside, C. et D. Dollar (2004) «*Aid, Policies, and Growth: Revisiting the Evidence*» **World Bank Policy Research Working Paper** n° 3251 (March).

Beck L. (2001) «*Reining in the Marabouts? Democratization and Local Governance in Senegal*», **African Affairs**, vol. 100, pp. 601-621.

Copans J. (1988) **Les marabouts de l'arachide**, Paris, l'Harmattan.

Collier, D. et D. Dollar (2002) «*Aid Allocation and Poverty Reduction*», **European Economic Review**, vol. 46, pp.1475-1500. (issue?)

DAC (2005) **OECD-DAC Survey on Progress in Harmonisation and Alignment – Senegal country chapter** (draft report), Paris, OCDE.

Diagne, A. et G. Daffé (dir.) (2002) **Le Sénégal en quête d'une croissance durable**, Dakar, Crea, et Paris, Karthala.

Easterly, W. et R. Levine (2003) «*Tropics, Germs and Crops : How Endowments Influence Economic Development*», **Journal of Monetary Economics**, vol. 50, n° 1, pp. 3-40.

Eberlei W. (2001) **Institutionalized Participation in Processes beyond the PRSP**, Study Commissioned by GTZ, Duisburg, Institute for Development and Peace.

Edwards M. et D. Hulme (1996) «*Too close for comfort? The impact of Official Aid on Nongovernmental Organisations*», **World Development**, vol. 24, n°6, pp. 961-973.

Ellis, S. et G. ter Haar (1998) «*Religion and politics in Sub-Saharan-Africa*», **The Journal of Modern African Studies**, vol. 36, n°2, pp.175-201.

Englebort, P. (2000) «*Solving the Mystery of the African Dummy*», **World Development**, vol. 28, n°10, pp. 1821-1835.

Entwistle, J., N. Bajuk, F. Cavassini et F. Steinberg (2005) **An Operational Approach for Assessing Country Ownership of Poverty Reduction Strategies. Volume II: Country Case Studies Bolivia, Ghana, Kyrgyz Republic, Senegal.** Operations Policy and Country Services, Washington D.C, Banque mondiale.

Foley, M. et B. Edwards (1996) «*The Paradox of Civil Society*», **Journal of Democracy**, vol. 7, n°3, pp. 38-52.

Galvan, D. (2001) **Democracy without Ethnic Conflict: Embedded Parties, Transcendent Social Capital and Non-violent Pluralism in Senegal and Indonesia**, Paper presented at the 97th Annual Meeting of the American Political Science Association, San Francisco.

Gning, M. (2004) **Trade, Political Influence and Liberalization : Situating the Poor in the Political Economy of Livestock in Senegal**, PPLPI Working Paper n° 8.

Haynes, J. (1995) «*Popular Religion and politics in sub-Saharan Africa*», **Third World Quarterly**, vol. 16, n°1, pp.89-108.

Islam, M. (2003) «*Political Regimes and the Effects of Foreign Aid on Economic Growth*», **The Journal of Developing Areas**, vol. 37, n°1, pp. 35-53.

Ka, S. et N. van de Walle (1994) «*The Political Economy of Adjustment in Senegal, 1980-1991*», dans S. Haggard, et S.B.Webb (dir.). **What do we know about the Political Economy of Economic Policy Reform ?**, New York, Oxford University Press.

Kaufmann, D., A. Kraay et M. Mastruzzi (2005) **Governance Matters IV : Governance Indicators for 1996-2004.** (date d'accès décembre 2005).
http://www.worldbank.org/wbi/governance/pdf/GovMatters_IV_main.pdf

Kosack, S. (2002) «*Effective Aid : How Democracy Allows Development Aid to Improve the Quality of Life*», **World Development**, vol. 31, n°1, pp.1-22.

Magassouba, M. (1985) **L'Islam au Sénégal, Demain les mollahs ?**, Paris, Karthala.

Patterson, A.(1998) «*A reappraisal of democracy in civil society: evidence from rural Senegal*», **Journal of Modern African Studies**, vol. 36, n°3, pp.423-441.

Phillips, W. (2005) **Driving Under the Influence: Senegal's PRSP process**, Ottawa, Halifax Initiatives.

Radelet, S. (2004) **Aid Effectiveness and the Millennium Development Goals**, Working Paper n° 39, Washington D.C.: Centre for Global Development.

Rodrik, D., A. Subramanian, et F. Trebbi (2004) «*Institutions Rule : The Primacy of Institutions over Geography and Integration in Economic Development*», **Journal of Economic Growth**, vol. 9, n° 2, pp.131-165.

Rouis, M. (1994) «*Senegal: stabilization, partial adjustment and stagnation*», dans I. Husain et R. Faruquee (dir.), **Adjustment in Africa : lessons from country case studies**, Washington D.C., Banque mondiale.

Sachs, J., J. McArthur, G. Schmidt-Traub, M. Kruk, Ch.Bahadur, M.Faye et G. McCord (2004) «*Ending Africa's Poverty Trap*», **Brookings Papers on Economic Activity**, n°1, pp. 117-187.

SPA (2006). **Survey of Budget Support 2005**. (date d'accès décembre 2005). Strategic Partnership with Africa website: <http://www.spa-psa.org/>

Van Rooy, A. (1998) «*The Art of Strengthening Civil Society*», dans A.Van Rooy (dir.), **Civil Society and the Aid Industry**, Londres, Earthscan Publications.

Vengroff, R. et M. Magala (2001) «*Democratic reform, transition and consolidation: evidence from Senegal's 2000 presidential election*», **The Journal of Modern African Studies**, vol. 39, n° 1, pp.129-162.

World Bank (1998) **Assessing Aid – What Works, What Doesn't, and Why ?**, New York : Oxford University Press.

World Bank (2002) **Participation in Poverty Reduction Strategy Papers, a Retrospective Study**, Washington D.C., Banque mondiale.

World Bank (2003a) **Senegal - Policies and Strategies for Accelerated Growth and Poverty Reduction. A Country Economic Memorandum**, Report 28143-SE, Washington D.C. ; Banque mondiale.

World Bank (2003b) **Senegal Country Assistance Strategy**, Report 25498-SE, Washington D.C , Banque mondiale.



Université
d'Anvers



INSTITUT DE POLITIQUE ET DE
GESTION DU DEVELOPPEMENT